



1. Contexte et enjeux

Le projet "Prévention de conflits et de promotion du dialogue interculturel" a été formulé en cohérence avec les orientations du Programme Indicatif National - PIN 10ème FED et a fait l'objet d'une convention de financement entre la Commission européenne et la République islamique de Mauritanie (MR/FED/024-285) signée par l'Ordonnateur national du FED le 15 décembre 2014.

Le Projet vise à mettre en œuvre une synergie d'actions complémentaires destinée à améliorer le bien-être social des jeunes et à promouvoir une culture de paix dans les zones ciblées. Une approche décentralisée a été privilégiée afin d'être au plus près des populations concernées. Le projet a une démarche inclusive qui fait intervenir une série d'acteurs aux niveaux régionaux, locaux et communautaires dans la dynamique de promotion de paix portée par les populations elles-mêmes.

S'inscrivant en appui aux initiatives gouvernementales, le projet est destiné à couvrir des besoins urgents non pris en charge par d'autres acteurs et entend tester des actions pilotes, qui pourront être améliorées ou corrigées dans les wilayas du Hodh Chargui, de l'Assaba, du Trarza, de Nouakchott Sud, Ouest et

Informations générales

- **Montant €** : 6.000.000
- **Maitre (s) d'œuvre** : Ministère de la jeunesse et des sports(MJS)
- **Date début** : 02 03 2015— **Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 09 06 2019- **Date de clôture**: 09 09 2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Régie directe par MJS (avec comité de pilotage et GIs) ; Assistance technique Egis International
- **Acteurs**: DRJS, Associations de jeunes communes,
- **Objectif global** : Contribuer à prévenir les risques d'extrémisme violent auprès des populations considérées comme vulnérables et principalement de la jeunesse mauritanienne.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Améliorer l'offre de services adressée aux jeunes dans les zones les plus exposées au risque d'extrémisme religieux.
- Renforcer les capacités de plaidoyer et de mise en œuvre des acteurs non étatiques en faveur de la sensibilisation à la culture citoyenne et au dialogue interculturel et religieux.

• **Contacts** : Mohamed Salem Boukheiss, Coordinateur régisseur

- E-mail mboukheiss67@gmail.com
- Tél [0022245253906](tel:0022245253906)
- messagerie: pcdimauritaie@gmail.com
- [facebook.com/pcdiuap](https://www.facebook.com/pcdiuap)
- prevention-conflits.org

2. Actions en bref

- Une étude sur l'extrémisme violent en milieu jeune réalisée
- Formation, appui et accompagnement de 18 élus et cadres de 9 communes
- Appui à la création et institutionnalisation d'un Cadre de Concertation Jeune au niveau de 9 communes
- Organisation de sessions de simulation de bonne gouvernance locale entre les jeunes et les communes de Ryad Toujouine, Timbédra, Legrane et F'Dérick
- 207 jeunes animateurs socio éducatifs bénévoles volontaires formés
- 18 animateurs points focaux (filles et garçons en parité) recrutés
- 219 leaders d'associations de jeunes formés en gestion du cycle de projet
- Accompagnement de 27 porteurs d'initiatives informelles
- Formation, appui technique à la production et accompagnement de 40 jeunes journalistes en journalisme sensible aux conflits
- Formation de 18 jeunes actifs dans les médias en journalisme citoyen - techniques d'animation radio et en prévention, transformation des conflits.
- Formation des cadres et acteurs de la jeunesse sur les théories explicatives et les techniques d'alerte précoce, de prévention et de transformation des conflits
- Attribution de 3 subventions au profit d'organisations nationales actives dans la citoyenneté, le volontariat et le sport, (FGSM, CRM, FFRIM)
- Attribution de subventions directes 94 associations et structures du mouvement associatif jeune
- Equipements de 9 maisons de jeunes à Nouakchott et à l'intérieur du pays
- Construction de la maison de jeunes à Kiffa
- Réfection de la maison de jeunes à Rosso
- Réalisation de 2 grands festivals inter jeunes et de brassage culturel à Nouakchott et Rosso

3. Résultats atteints

- Les capacités des cadres du MJS sont renforcées en matière de planification stratégique, de gestion des infrastructures et équipement et en élaboration, exécution, suivi-évaluation des plans d'action.
- L'offre de service des maisons de jeunes et de centres d'écoute est améliorée dans le cadre de la mise en place de nouvelles modalités de gestion inclusive et rentables des espaces de mutualisation
- Les besoins des jeunes formels et informels sont mieux connus et répertoriés
- Les capacités des jeunes en animation socioéducatrice sont renforcées
- Les capacités des jeunes en conception et montage de projets sont renforcées
- Des espaces de rencontre, de mutualisation et de dialogue sont créés et sont mieux orientés vers les besoins des jeunes
- Les jeunes sont plus responsabilisés et portent des actions utiles et pertinentes pour leurs communautés
- Les jeunes participent et s'approprient les politiques de développement de leurs communes
- Les jeunes sont mieux conscientisés sur les risques de la radicalisation et de l'extrémisme violent
- Les jeunes portent mieux et véhiculent les valeurs citoyennes de respect de la diversité, du dialogue et de la cohésion sociale

4. Perspectives

- Les résultats positifs et les enseignements utiles tirés de cette phase pilote devront permettre au Ministère de la jeunesse de mieux élaborer et exécuter ses stratégies.
- Le projet constitue une expérience à capitaliser dans le cadre de la mise en œuvre des futures actions envers une jeunesse dont la prise en charge des besoins complexes et diversifiés nécessitent une approche inclusive, intégrée, multidimensionnelle et pluriannuelle
- La création d'un comité intersectoriel sur les problématiques de la jeunesse contribuera à une meilleure offre de services adaptée à la demande jeune.